

Fiche de présentation d'un projet de SIAE délocalisée

Contexte :

- Les territoires du Pays Bellegardien et du Pays de Gex manquent de postes en insertion.
- Les entreprises de droit commun ont des difficultés récurrentes pour recruter et fidéliser leurs salariés (cf étude AFPA 2020).

La proximité de la Suisse (salaires très attractifs) rend difficile le recrutement pour les employeurs du Pays de Gex et aujourd'hui du Pays Bellegardien aussi, puisque ce dernier s'est résolument tourné vers le Grand Genève.

En conséquence les salariés issus de structures de l'insertion, pour lesquels le marché de l'emploi suisse est souvent difficile d'accès (freins liés à la mobilité, à l'expérience, à la nationalité...) forment un vivier pour les employeurs de ces territoires.

La période COVID que nous traversons relativise cet état de fait pour le moment, mais cela n'est certainement pas durable.

- La population du Pays de Gex et du Pays Bellegardien connaît des situations contrastées et difficiles :
 - Allocataires du RSA : Ce territoire est le deuxième de l'Ain quant à la répartition des allocataires par MDS, derrière celui de Bourg en Bresse et le 3^{ème} en pourcentage de la population allocataire rapportée à la population totale (source CD01, chiffres 2018).
 - 2 Quartiers Politiques de la Ville (à Ferney Voltaire et St Genis Pouilly).
 - Un taux de pauvreté dans le Pays de Gex (+ 2 points) et dans le Pays Bellegardien (+4 points) supérieurs à celui que connaît l'Ain avec ses 10,5% (données INSEE de 2016, les projections pour les années suivantes donnent le même écart).
- Le taux de chômage de ces territoires est classiquement bas, à l'instar de celui de l'Ain mais avec des populations nettement plus en difficulté : les seniors et les demandeurs d'emploi longue durée.
Par ailleurs, il s'agit d'un territoire immédiatement impacté par les variations de la santé économique Suisse. A cet égard, le contre coup de la pandémie COVID19 se fait d'ores et déjà sentir, notamment chez les jeunes.

Projet :

- Le projet présenté est de délocaliser une structure de l'IAE au sein d'une entreprise partenaire de droit commun : un chef d'équipe de l'entreprise accueillante serait formé à l'encadrement du public en insertion (Encadrant Technique) et l'accompagnement socio-pro serait assuré par la CIP de l'AGCR.



- Les salariés en insertion seraient intégrés à l'équipe de leur encadrant. Ils travailleraient leurs projets professionnels avec la CIP sans être tenus évidemment de rester dans l'entreprise accueillante à l'issue de leur contrat. Tous les outils à disposition des SIAE seraient mis en œuvre, comme dans une SIAE classique :
 - Parcours d'intégration et de suivi ;
 - PMSMP dans d'autres structures ;
 - Ateliers mis en place par la SIAE ;
 - Formations (savoirs de base, certifications / diplômes...), AFEST éventuellement.
 -
- Le partenariat serait noué avec des entreprises de la grande distribution, continuellement en recherche de salariés dans le Pays de Gex.
- Les activités support seraient celles de l'entreprise accueillante.
- L'employeur des salariés en insertion serait la SIAE.
- Il s'agirait de démarrer avec une équipe réduite (pas plus de 3 personnes physiques) avec des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion de 28h hebdo.
- Les salariés en insertion seraient recrutés dans le périmètre du territoire du Pôle Emploi de Thoiry (Pays Bellegardien et Pays de Gex)

